



## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 AOÛT 2022

### Compte-rendu

Le lundi 29 août 2022, à 12h30, le conseil d'administration de l'AMF49 s'est réuni dans la salle de réunions de la Maison des Maires 9 rue du Clon à Angers.

**Présents** : M. Philippe CHALOPIN, Président, M. Jean-Marc VERCHÈRE, M. Jackie GOULET, Mme Sylvie SOURISSEAU, M. Adrien DENIS, Mme Maryline LÉZÉ, Mme Béatrice BERTRAND, M. Yves COLLIOT, Mme Geneviève COQUEREAU, M. Jean-Louis DEMOIS, M. Pierrick ESNAULT, Mme Juanita FOUCHER, Mme Marie-Madeleine MONNIER, M. Frédéric MORTIER, M. Marc SCHMITTER, M. Gilles TALLUAU,

**Excusés** : Mme Elisabeth MARQUET, M. Jean-Jacques GIRARD, M. Hervé MARTIN, M. Xavier TESTARD (pouvoir à Philippe CHALOPIN), M. Médéric THOMAS, M. Eric TOURON

**Assistaient également** : M. Guy POUTIER, Directeur de l'AMF49, Mme Caroline MEUNIER

#### 1-Présentation de Mme Caroline MEUNIER, nouvelle directrice de l'Association

Mme MEUNIER est actuellement attachée territoriale principale au département de Maine-et-Loire et travaille comme conseillère technique à la direction Enfance-Famille. Elle a également exercé les fonctions de conseiller spécial en charge des problématiques de protection de l'enfance auprès de Christian GILLET. Elle connaît bien le département, mais aussi les communes, et le projet qu'elle a présenté lors de l'entretien de recrutement a retenu l'attention du Président. Elle justifie par ailleurs d'une solide formation en droit public puisqu'elle est titulaire d'un DEA de droit public à ASSAS. Madame MEUNIER prendra ses fonctions à temps partiel à compter du 1<sup>er</sup> septembre pour être présente à l'Assemblée générale, le passage de témoin avec M. POUTIER étant prévu au 1<sup>er</sup> octobre.

Le conseil d'administration souhaite la bienvenue à Mme MEUNIER.

## 2-Retour sur les incendies de forêt estivaux dans notre département

De nombreux foyers se sont déclarés dans le département (Bellevigne-en-Layon, Brain-sur-Allonnes, Trélazé...) mais l'incendie le plus dévastateur s'est déclaré dans les forêts de la commune de Baugé-en-Anjou, avec 1 450 ha de brûlés. 23 SDIS de la France entière se sont déplacés pour apporter leur soutien aux pompiers locaux et un appui aérien a pu être obtenu. A signaler le renfort précieux et spontané des agriculteurs et de la population.

M. CHALOPIN remercie les élus pour tous les messages de soutien qu'il a reçus pour cette catastrophe sans précédent qui a touché la commune de Baugé-en-Anjou.

Il émet le souhait que l'AMF49 constitue un groupe de travail d'élus pour réfléchir aux mesures de prévention qui pourraient être envisagées pour limiter les conséquences désastreuses de ces sinistres :

- Un meilleur entretien des forêts en évitant des installations susceptibles de propager les incendies (dépôts de munitions à Baugé-en-Anjou dans un ancien camp de travail...) et en traçant des chemins dimensionnés pour les véhicules des pompiers
- Des signaux d'alerte climatique à surveiller : règle des trois 30 (niveau d'hygrométrie, température et vitesse du vent)
- Une gestion améliorée des forêts : éviter les cordes de bois en bordure de chemin qui constituent des bombes à retardement et gênent le passage des pompiers ; évacuer le bois tombé
- Un renouvellement du parc de matériel de lutte contre l'incendie

Ce groupe de travail pourrait être élargi ultérieurement à d'autres partenaires, tels la Chambre d'Agriculture et le Département.

A la suite de cette proposition, les remarques suivantes sont formulées :

- Nécessité de mettre en place des Plans Communaux de Sauvegarde au niveau de la commune ou de l'intercommunalité, pour une meilleure coordination, et porter ce document à la connaissance des pompiers
- Importance des centres de secours notamment en milieu rural, en favorisant le développement d'une vraie mutualisation pour intervenir sur des sinistres plus spécialisés. Des problèmes spécifiques seront à résoudre quant au financement de ces centres et à l'entente entre pompiers professionnels et bénévoles.
- Elaboration d'une charte forestière à Saumur : difficulté de mettre tout le monde autour de la table
- Mise en place de pare-feux avec des cultures spécifiques (maïs irrigué ou luzerne et retenues d'eau provenant notamment du rétablissement de barrages sur les rivières.

Le conseil d'administration accepte la mise en place de ce groupe de travail.

<b>Votants</b>	<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstentions</b>
17	17	0	0

## 3-Election complémentaire des membres du conseil d'administration

A la suite du renouvellement intégral des conseils municipaux de Mûrs-Erigné, Orée d'Anjou et Thorigné d'Anjou, les maires de ces communes (M. Damien COIFFARD, Mme Aline BRAY et M. Eric FRÉMY) ont perdu leur droit à siéger au sein du conseil d'administration de l'AMF49. Les statuts de l'Association prévoient un remplacement des membres « décédés ou démissionnaires » lors de la prochaine assemblée générale. L'appel à candidatures a suscité les réponses écrites suivantes, classées par ordre d'arrivée :

- 19 juillet 2022 : M. Jean-François RAIMBAULT, Maire de Soulaire-et-Bourg (1 500 h)
- 20 juillet 2022 : M. Guy BERTIN, Maire de Neuillé (1 000 h)
- 21 juillet 2022 : Mme Véronique MAILLET, Maire de Bouchemaine (7 000 h)
- 18 août 2022 : M. Arnaud HIE, Maire de Briollay (3 000 h)
- 24 août 2022 : M. Franck AUBIN, Maire de Beaupréau-en-Mauges (25 000 h)
- 29 août 2022 : M. Jean-Paul PAVILLON, maire des Ponts de Cé (14 000 h)

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration retient la candidature de M. Franck AUBIN, qui remplace pour les Mauges Mme Aline BRAY. Pour les deux places restantes, il est proposé de solliciter les territoires concernés afin de réaliser un arbitrage entre les candidats(\*).

Le conseil d'administration approuve cette proposition.

<b>Votants</b>	<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstentions</b>
17	17	0	0

*(\*) NDLR : le retour des territoires a permis ultérieurement de désigner les candidats suivants :M. Arnaud HIE, Maire de Briollay, et M. Jean-Paul PAVILLON, Maire des Ponts de Cé. Le Saumurois étant déjà représenté au conseil d'administration par quatre élus, la candidature de M. BERTIN a été retirée.*

#### 4-Assemblée générale du 10 septembre 2022

L'état des inscriptions est présenté au conseil d'administration et un point est fait sur l'organisation de l'assemblée.

#### 5-Désignation commissaire aux comptes

Le mandat de M. Jean-Christophe PIERRES, de la société FIDACO, Commissaire aux comptes de l'association, s'achève avec le présent exercice. Le conseil d'administration propose la reconduction de son mandat pour une durée de six ans. Cette proposition sera soumise au vote de l'assemblée générale du 10 septembre.

<b>Votants</b>	<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstentions</b>
17	17	0	0

#### 6-Rencontre avec l'UDAP49

Les élus témoignent une nouvelle fois des difficultés rencontrées sur leur territoire avec l'ABF de leur circonscription..

Le président rappelle qu'à la suite du sondage en ligne exprimant ces difficultés, une rencontre a été organisée entre l'AMF49, représentée par son président et son directeur, et les services de l'UDAP49, représentés par M. TURQUET de BEAUREGARD, ABF, Chef du service, et Mme Anne-Françoise HECTOR, ABF, son adjointe. Le contenu de cet entretien a fait l'objet d'un projet de compte-rendu qui sera diffusé aux maires, dès sa validation par l'UDAP49. Il témoigne d'une volonté de M. TURQUET de BEAUREGARD d'apporter des réponses concrètes aux arguments présentés, tout en insistant sur le manque de moyens de son service.

## 7-Dispositifs de recueil des données numérisées pour l'établissement des titres d'identité

Devant l'allongement des délais actuellement constatés dans les communes dotées d'un dispositif de recueil, en raison principalement des doublons de rendez-vous, le préfet de Maine et Loire a souhaité rencontrer le président de l'AMF49 afin d'examiner avec lui la possibilité de proposer aux communes l'acquisition groupée d'un logiciel sécurisé évitant la prise de plusieurs rendez-vous par une même personne. Un sondage réalisé par l'AMF49 auprès des communes dotées d'un dispositif de recueil témoigne d'un accueil plutôt favorable d'une solution mutualisée, tempéré cependant par le fait que plusieurs communes sont déjà équipées de solutions de gestion des rendez-vous proposées par des prestataires divers (RDV360, Synbird...) et ne seraient pas disposées à changer de système, du moins dans l'immédiat.

Les membres du conseil d'administration témoignent de leurs expériences dans ce domaine :

- Angers : une station complémentaire a été mise en place du 15 juin au 31 août 2022 et a permis le traitement de 7 500 dossiers
- Brissac Loire Aubance : un problème a été signalé pour la délivrance simultanée d'une carte d'identité et d'un passeport
- Noyant-Villages : la carte d'identité connaît un regain de popularité dû à un effet de mode (format CB)
- Saumur : 25% des plages de rendez-vous disponibles sont réservées officieusement au territoire saumurois. Cette pratique est partagée par d'autres collectivités.
- Longué-Jumelles : volontaire pour recevoir un dispositif de recueil mais le coût est trop élevé (40 000 €)

Sur la proposition du président, le conseil d'administration accepte la mise en place d'un groupe de travail composé de maires ou d'adjoints afin de faire des propositions concrètes au Préfet pouvant aboutir à l'objectif de mutualisation souhaité.

<b>Votants</b>	<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstentions</b>
17	17	0	0

## 8-Réunion TIG-TNR

Cette réunion, dont le principe avait été arrêté lors de la précédente journée d'information sur la justice du 17 mars dernier, portera sur les peines alternatives à l'incarcération qui peuvent être mises en œuvre en collaboration avec les communes. La date du 6 octobre à 15h00 (\*) est pressentie pour cette réunion qui se tiendra au Palais de justice d'Angers, en présence des autorités judiciaires et des représentants des services spécialisés.

Le conseil valide cette organisation.

*(\*) NDLR : Cette date est finalement fixée au 27 octobre 2022 à 15h00*

<b>Votants</b>	<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstentions</b>
17	17	0	0

## 9-Représentations

► **Comité départemental de Services aux Familles** : le conseil d'administration valide les propositions de désignation des représentants des EPCI et des communes au sein de cette instance qui donne un avis sur les politiques d'accueil du jeune enfant, de soutien à la parentalité et est force de propositions pour le développement des services aux familles.

Vice-présidente : **Mme Béatrice BERTRAND**, Maire de Vivy

Représentants des maires et présidents d'EPCI :

Titulaires	Suppléants
<b>M. Philippe CESBRON</b> , Maire délégué de Bellevigne-sur-Layon	<b>Mme Catherine EVILLARD</b> , Maire déléguée des Rosiers sur Loire
<b>Mme Sophie SIBILLE</b> , Maire déléguée de Baugé-en-Anjou	<b>Mme Béatrice TESSIER</b> , Maire déléguée du Vieil Baugé
M. N... Mauges Communauté	M. N... Mauges Communauté
<b>Mme Geneviève COQUEREAU</b> , Maire de Segré-en-Anjou Bleu	<b>M. Lamine NAHAM</b> , Maire de Trélazé

Votants	Pour	Contre	Abstentions
17	17	0	0

## 10-Questions diverses

- Longué-Jumelles : le déploiement de la fibre optique n'avance plus, en raison de difficultés liées à l'élagage. En sa qualité de président d'Anjou Numérique, M. CHALOPIN promet un retour sur ce dossier.
- Hausse des budgets de fonctionnement : plusieurs maires témoignent de l'augmentation très forte des dépenses de fonctionnement, liée au coût de l'énergie, mais aussi à l'augmentation du point d'indice des personnels.
- Impayés restauration scolaire : comment en sortir ? Le refus d'accès des enfants concernés est juridiquement possible mais moralement difficile. La solution est de mettre en place, parallèlement aux procédures de recouvrement, des démarches d'accompagnement avec le CCAS et de monter éventuellement un dossier de surendettement.

## 11-Fixation date prochaine réunion du conseil d'administration

Elles est fixée au lundi 5 décembre 2022 à 12h30.

Le Président



La Secrétaire



